

Association M'T YEUX
Rue des Salicornes – Espace Littoral
56190 MUZILLAC

Procès-verbal de l'assemblée générale constitutive du 07/09/2017

Le 07 Septembre 2017 à 11 heures, les fondateurs de l'association Morgane BOURGEOIS ,
Emilienne LAUNAY et Vincent LANGLAIS se sont réunis en assemblée générale constitutive .

Sont Présents :

Morgane BOURGEOIS, rue George Sand 56190 MUZILLAC
Emilienne LAUNAY, 4, rue des Saules 44530 DREFFEAC
Vincent LANGLAIS, résidence des Arcades - allée de la cascade 56190 MUZILLAC

L'assemblée générale désigne Morgane BOURGEOIS en qualité de président de séance et Emilienne LAUNAY en qualité de secrétaire de séance.

Le président de séance met à la disposition des présents le projet de statuts de l'association et l'état des actes passés pour le compte de l'association en formation.

Puis il rappelle que l'assemblée générale constitutive est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- présentation du projet de constitution de l'association ;
- présentation du projet de statuts ;
- adoption des statuts ;
- désignation des premiers membres du conseil ;
- pouvoirs en vue des formalités de déclaration et publication.

Enfin, le président expose les motifs du projet de création de l'association et commente le projet de statuts.

Il ouvre la discussion. Un débat s'instaure entre les membres de l'assemblée.

- *Projet constitution association*
- *rédaction et adoption des statuts .*
- *désignation du président/secrétaire/trésorier*

Après quoi, personne ne demandant plus la parole, le président met successivement aux voix les délibérations suivantes.

1^{ère} délibération : L'assemblée générale adopte les statuts dont le projet lui a été soumis.
Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

2^{ème} délibération : L'assemblée générale constitutive désigne en qualité de premiers membres du conseil

- BOURGEOIS Morgane, Française, rue George Sand 56190 MUZILLAC – Opticien diplômé
- LAUNAY Emilienne, Française, 4 rue des saules 44530 DREFFEAC – Opticien diplômé
- LANGLAIS Vincent, Français, *résidence des Arcades - Allée de la cascade 56190 MUZILLAC* – Opticien diplômé

Conformément aux statuts, cette désignation est faite pour une durée expirant lors de l'assemblée générale qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 07/09/2018.

Les membres du conseil ainsi désignés acceptent leurs fonctions